

Au camping, 14 places toute l'année pour les camping-cars

Lœuilly. Depuis le 8 décembre 2025, l'équipement municipal est ouvert toute l'année à ces véhicules suite à un accord entre la commune d'Ô-de-Selle et la société Camping-Car Park.



Thierry Griois
Journaliste

region-amiens@courrier-picard.fr

Le 8 décembre 2025, la municipalité d'Ô-de-Selle et la société Camping-Car Park ouvraient une aire de camping-cars de 14 places au sein du camping de Lœuilly, 12 rue du marais, à côté de la base nautique. Ces 14 emplacements ne sont pas regroupés dans une zone précise mais disséminés au sein de l'équipement municipal, en particulier en fonction de l'implantation des boîtiers électriques.

« Cette ouverture s'est faite à notre initiative, détaille Valérie Mouton, maire d'Ô-de-Selle, on voulait accueillir dans notre commune des camping-cars toute l'année. On a démarché dans ce sens pour trouver une société qui nous aide à réaliser ce projet et on a donc conclu avec Camping-Car Park. Comme les camping-caristes sont très présents sur le territoire, l'idée, c'est aussi de leur proposer un point d'accueil équipé plutôt que de les laisser aller se garer n'importe où... »

Ce point d'accueil, c'est donc le camping municipal de Lœuilly qui, auparavant, était fermé l'hiver mais gardienné toute l'année. Désormais, les camping-cars y ont accès par badges même pendant sa période de fermeture (de mi-octobre à mi-avril).

Évidemment leurs occupants n'ont pas accès aux infrastructures du camping (blocs sanitaires, salle de réunion, etc.) fermés en cette période hivernale. Seul l'accès à l'électricité et à l'espace de vidange est garanti.

Intérêt réciproque

« L'intérêt pour nous, c'est d'avoir des touristes toute l'année dans la commune avec les retombées économiques que cela implique pour le commerce local. L'intérêt pour les camping-caristes, c'est de stationner dans un camping clos, équipé et gardé en permanence en ayant accès au wifi », confie Valérie Mouton. Des précisions pas inutiles quand on sait que la nuitée actuellement à Lœuilly est annoncée à 14 € (+ 44 centimes de taxe de séjour) sur le site de Camping Car Park et que, à 2 kilomètres de là, à Conty,

existe une aire de stationnement gratuite de trente places pour camping-cars où seuls les services (eau, vidanges) sont payants...

Une trentaine de passages depuis l'ouverture

« On n'est pas sur la même prestation qu'à Conty, juge, à de propos, Valérie Mouton, et la preuve qu'on répond à un besoin, c'est que depuis l'ouverture de notre aire, nous accueillons des camping-caristes presque tous les jours. On en est ainsi déjà, en plein hiver, à une trentaine de passages avec certaines nuits où on a eu de 6 à 8 emplacements occupés... »

Hier, en fin de matinée, au camping municipal il y avait, effectivement, encore un camping-car de garé sur un des emplacements dédiés. Immatriculé en Belgique, il s'agissait du véhicule de Kristin et Michel Wouters, originaires de la région de Louvain en Flandres.

« On voyage en France toute l'année et on avait envie de découvrir cette région que l'on ne connaît pas. Comme on a vu qu'ici c'était ouvert et près de l'eau, on a décidé de s'y arrêter, révèlent-ils, nous sommes là depuis vendredi soir et on ne regrette pas, car, d'où on est stationné, on a, avec toute cette neige, une vue magnifique sur la rivière, la base nautique et... une famille de cygnes ! »

Le fait que l'endroit soit gardé et sécurisé a compté dans leur choix de même que le fait d'avoir un interlocuteur à qui s'adresser en cas de problème.

« Certes, la nuitée est payante ici mais le prix comprend l'électricité, l'accès à l'espace-vidange et, surtout, pour moi qui m'en sers beaucoup, l'accès au wifi. Je trouve normal de payer pour ces services », complète Michel Wouters pour expliquer pourquoi il a préféré venir se garer à Lœuilly qu'à Conty. ●



« Comme on a vu qu'ici c'était ouvert et près de l'eau, on a décidé de s'y arrêter. Nous sommes là depuis vendredi soir et on ne regrette pas », confient Kristin et Michel Wouters.



Les 14 emplacements de la nouvelle aire de camping-cars ne sont pas regroupés dans une zone précise mais disséminés au sein de l'équipement municipal, en particulier en fonction de l'implantation des boîtiers électriques.